

ÉDITÉE PAR L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE NORMALISATION (AFNOR), 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, PARIS-2^e Tél. 236-95-80. Bureau de vente : 19, rue du 4-Septembre, PARIS-2^e. Tél. 742-60-55.

NORME FRANÇAISE
HOMOLOGUÉE

ANALYSE CHIMIQUE DE L'ACIDE CHLORHYDRIQUE
DÉTERMINATION DE L'ACIDITÉ TOTALE

NF
T 20-271
Juillet 1968

OBJET

La présente norme a pour objet la description d'une méthode volumétrique de détermination de l'acidité totale de l'acide chlorhydrique à usage industriel.

Cette méthode ne doit être appliquée qu'à l'analyse des acides ne contenant pas en nature, en nombre ou en quantité, d'impuretés susceptibles de gêner le dosage. Ainsi, elle s'applique en général à tous les acides industriels courants, à l'exclusion de certains acides résiduels.

PRINCIPE

Dilution de l'échantillon dans l'eau et titrage de l'acidité totale avec une solution titrée d'hydroxyde de sodium en présence de vert de bromocrésol (*).

RÉACTIFS

L'eau utilisée sera de l'eau distillée ou de l'eau de pureté au moins équivalente, neutre au vert de bromocrésol;

1 — Hydroxyde de sodium : solution titrée N ;

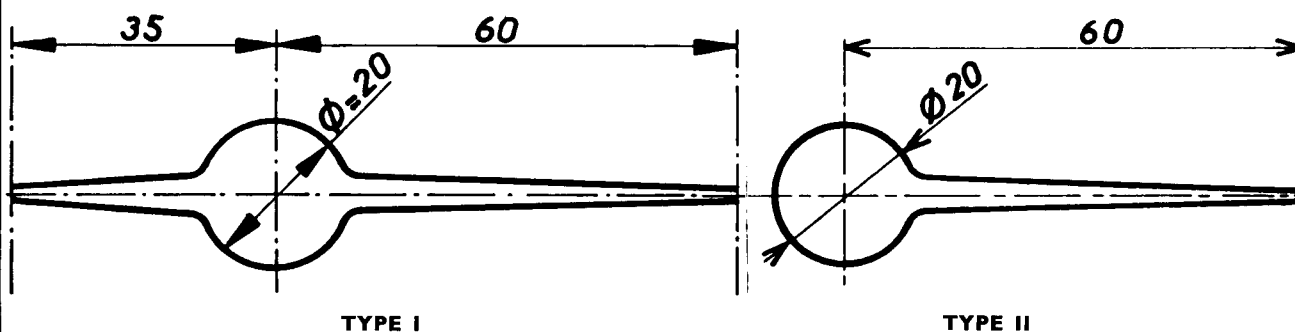
2 — Vert de bromocrésol : solution à 1 g au litre dans l'éthanol à 95 % en volume.

APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire et notamment :

— burette graduée en 0,1 ml.

— ampoule de verre mince conforme, par exemple, à l'un des schémas ci-dessous :



MODE OPÉRATOIRE

Prise d'essai

$E = 2$ à 3 ml environ, pesés à 0,1 mg près dans l'ampoule préalablement tarée.

(*) Cet indicateur n'est pas décoloré en présence de chlore libre.

Homologuée
par arrêté du 25-6-68
J. O. du 28-6-68

La présente norme remplace la norme T 20-302, homologuée le
31 mai 1956.